

VIVRE A ETAIN

Magazine d'informations municipales



Inauguration de la salle
René SCHWARTZ,

bâtiment commun
au Judo Club d'Étain et à
la section locale Handisport

le 12.09.2009



Janvier 2010 - N°46

E.mail : mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr





Soirée Téléthon à Etain le 5.12.2009
Défi 30 heures de fléchettes non stop



Tania fait son show
Saint Nicolas en trike
Hiroa Mahoi présente les danses polynésiennes
Mise aux enchères de la Tour Eiffel d'Elie Couturier

EDITORIAL

BONNE ANNEE, BONNE SANTE

A l'aube de cette nouvelle année et au nom de la municipalité, je vous présente mes meilleurs vœux, de bonheur, de santé et de réussite.

L'année 2009 a été marquée par une hausse sans précédent du chômage, de la précarité, et d'une remise en cause de notre modèle social hérité de la période qui a suivi la Libération.

Pour l'année 2010, les indicateurs prévoient à nouveau une hausse du chômage et une aggravation des difficultés dans les domaines les plus divers qu'il s'agisse de la santé, des impôts locaux ou de la future taxe carbone (en juillet?) et cela sans aucune augmentation des rémunérations du travail, ni des retraites, ni des prestations sociales.

Aujourd'hui comme hier, nous serons aux côtés des familles qui souffrent.

La taxe professionnelle est supprimée. Elle va entraîner des difficultés pour les collectivités qui n'auront d'autres choix que d'augmenter la fiscalité pesant sur les ménages (taxe d'habitation, foncier bâti), de réduire les services publics communaux ou encore de diminuer les investissements. La réforme en cours des collectivités territoriales menace directement elle aussi les services locaux et la démocratie de proximité.

Cela dit, en 2009, les Elus de la Ville et de la Communauté de Communes se sont attachés à améliorer l'attractivité du territoire et les services à la population avec notamment la création du nouveau bâtiment destiné à Handisport et au Judo, l'ouverture du Centre Culturel et Touristique, l'aménagement du musée Petit-collin, la construction du bâtiment industriel porteur d'emplois nouveaux et la réalisation d'une nouvelle école intercommunale à Buzy avec la mise en place de nouveaux services, restauration et périscolaire.

En 2010, nous allons poursuivre notre action, au plus près des citoyens. Les travaux de requalification de

la rue de Morteau et de la Place des Fusillés se termineront et nous nous engagerons dans la réfection de l'ensemble des toitures de l'Eglise Saint Martin.

Nous continuerons également l'action en faveur de la sécurité en collaboration étroite avec les associations concernées, la brigade de gendarmerie, le Procureur de la République et le Sous-Préfet.

Bonne année à toutes et à tous

Jean PICART

A VENDRE

Petite maison d'habitation à rénover - 75 m² -
Centre ville - rue Pasteur - Prix : 55 000 €
S'adresser en Mairie

CHIENS DANGEREUX (1° et 2° catégorie)

En application de la loi 2008-582 du 20.06.2008 pour le renforcement des mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux, une circulaire préfectorale en date du 23.12.2009 précise que les formulaires nécessaires à la délivrance d'un permis de détention et d'un permis provisoire de détention de chien (de moins de 8 mois) sont disponibles sur internet aux adresses suivantes :

- https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13996_01.do
- https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13997_01.do

Ces imprimés sont également à votre disposition en mairie où ils devront être déposés complets, pour instruction. Si la décision est positive, un permis de détention vous sera délivré

◆ Rubrique adjoints.....04	◆ Un peu d'histoire.....19
◆ Conseil municipal.....08	◆ Echos du conseil général..... 20
◆ Associations.....10	◆ L'Autre Vision pour ETAIN..... 21
◆ Vie pratique.....16	◆ Calendrier des fêtes, Etat Civil.....22

RUBRIQUE ADJOINTS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- Président : M. Jean PICART
- Mme Muriel FABE (Adjointe aux Affaires Sociales) : permanence le mardi de 14 h à 16 h 30

Le Centre Communal d'Action Sociale est un service destiné aux personnes en situation difficile, il intervient dans les domaines variés touchant tous publics, les familles avec ou sans enfants, les personnes âgées et/ou handicapées. Il a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien, et d'aide aux personnes en difficulté. Il a pour but également de créer des passerelles vers les autres partenaires à vocation sociale. Sa mission essentielle est de favoriser et de renforcer entre tous les habitants, en particulier les plus fragilisés, un lien social et une fraternité qui permettront à chacun de rester citoyen à part entière. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques, associatives et privées. Un travail de partenariat est effectué par le R.S.S. (Réseau de Solidarité Stainois) qui comprend plusieurs associations (C.C.A.S, Centre Médico Social, Croix-Rouge, Secours Catholique, Restos du Cœur, Centre Social, Groupement d'Intérêt Public des 3 Cantons, Mission Locale, Centr'Aide et Polygone). Ce réseau permet de multiples possibilités d'aides, un dépannage ponctuel d'alimentation (Restos du Cœur, Croix-Rouge), des vêtements plus chauds (Secours Catholique), une orientation vers une Conseillère en Economie Sociale et Familiale en cas de problème de gestion (C.M.S., Centre Social).

Quelques exemples :

- Secours en chauffage pour les personnes à faibles revenus suivant un quotient familial.
- Redevance ordures ménagères : participation suivant barème, sous réserve que le bénéficiaire ait réglé la moitié de la redevance.
- Portage de repas : tous les jours y compris les samedis, dimanches et jours fériés.
- Portage de pain : pour les quartiers éloignés du centre (lundis, mercredis et vendredis).
- Service de ramassage par minibus pour les personnes âgées certains après-midi.
- Service d'aide à domicile (ADAPAH, Gestion Service) pour les personnes âgées.
- Instruction des dossiers R.S.A. (Revenu de Solidarité Active) et accompagnement.

COMMENT SE PREPARE LE BUDGET DE LA VILLE DEPUIS 1995 ?

Chaque année, les Elus sont informés de la méthode à suivre dès le mois de Juin pour la préparation des budgets.

Les adjoints et les conseillers municipaux peuvent et doivent évidemment proposer pour l'année suivante des projets de réalisations qui feront l'objet de devis avant le 31 décembre.

Ainsi, en Janvier 2010, les Elus disposent d'une première approche de l'enveloppe financière disponible : autofinancement, recours à l'emprunt maîtrisé, en tenant compte des subventions possibles pour telle ou telle réalisation. Cela permet de déterminer ensemble une première liste de réalisations.

Début Février, est programmé le débat d'orientation budgétaire qui cale les grands investissements de l'année, la variation envisagée de la fiscalité locale et les grands équilibres de fonctionnement. Des projets d'investissements sont parfois reportés l'année suivante afin de tenir compte des contraintes budgétaires.

Avant la fin Mars, le Conseil Municipal vote les budgets de la ville.

Entre temps, des réunions de commissions sont régulièrement organisées afin que chacun puisse donner son avis sur telle ou telle réalisation avec vote indicatif avant la séance plénière où le vote devient officiel.

Des décisions modificatives sont adoptées dans l'année après le vote du budget. La méthode est identique.

Commentaire :

Depuis 1995; l'opposition n'a jamais fait une remarque sur les choix proposés, ni une seule proposition. **Silence en commissions sur les choix essentiels.** En revanche, en séance du conseil, les Elus subissent une avalanche de questions sur des propositions largement discutées et approuvées en amont.

Depuis 1995, les membres de l'opposition votent contre le budget sans aucune objection hormis sur la légère augmentation des taux d'imposition. Heureusement, en votant le budget, les membres de la majorité permettent à la commune de fonctionner, et notamment la rémunération des personnels, l'organisation des repas et goûter aux personnes de plus de soixante ans, le centre aéré et les travaux divers. **Le fonctionnement du service public communal ne peut être maintenu que grâce au vote du budget communal.**

Le Maire

LA MAISON DE RETRAITE LATAYE SERA RÉHABILITÉE

Le 11 décembre 2009, la Communauté de Communes a rencontré le groupe Gold'Im / Actiretraite en présence de Madame la Directrice de la DDASS et du Vice-Président du Conseil Général dont voici le compte rendu :

M. MISSLER, vice président du Conseil Général de la Meuse en charge des questions sociales rappelle qu'il existe un schéma gérontologique départemental signé le 18.12.2008 guidant l'action du Département en faveur des personnes âgées pour les 5 années à venir et que celui-ci n'évoque en aucune manière l'établissement d'Etain. Ce schéma est désormais opposable et l'on ne saurait revenir sur ses dispositions. Il évoque également la mise à l'étude d'un futur schéma handicap qui sera amorcé prochainement et que cela ne pourrait être que dans ce cadre qu'un projet à Etain pourrait voir le jour. Cela passerait de toute façon par un appel à projet dont le cahier des charges serait précis. Cependant, ce plan handicap est encore pour l'heure dans une phase d'étude assez peu avancée afin d'y intégrer la problématique du handicap chez les enfants. Il affirme que le Conseil Général ne rejettera pas une participation du privé sous condition d'un prix de journée maîtrisé. Enfin il rappelle que l'EHPAD d'Etain nécessite des aménagements et qu'un projet de réhabilitation est actuellement en cours.

M. PICART en profite pour rappeler que la Maison de retraite d'Etain a fait l'objet en 2008 d'un diagnostic complet de la part du bureau VERITAS et qu'un rapport sur la mise aux normes a été remis : ces travaux sont tout à fait envisageables et l'établissement actuel est loin d'être « pourri » comme il a pu l'entendre.

Mme CHABEAU ne nie pas que l'établissement stanois nécessite une restructuration, c'est un fait, et envisage positivement la conclusion d'un contrat de partenariat public/privé. Cependant, sans débours de fonds publics, elle s'interroge sur le prix de journée qui en découlerait. Aujourd'hui, à Etain, M. SPENGLER précise que celui-ci est de 43.32 € TTC / jour.

Mme CHABEAU pose la question du tarif qui sera appliqué sur ces 75 lits potentiellement « transférés » au moment du renouvellement de leurs titulaires. Le seul établissement privé en Meuse dispose d'un tarif de 62 € / jour.

M. MARCIANO annonce que sur le transfert de 75 lits, 50 resteraient au tarif actuel dit « social » et les 25 autres seraient à un tarif négocié avec les autorités de tarification autour de 60-62 € HT.

M. GOLDSTEIN sollicite ensuite M. PICART afin de savoir si en tant que Maire d'Etain, il est favorable à ce projet. Celui-ci rappelle que sa réponse a déjà été donnée lors des réunions des 5 juin et 2 novembre 2009 à savoir qu'il ne peut en aucun cas décider seul et que cela doit d'abord être approuvé par les tutelles que sont la DDASS et le Conseil Général.

Il note qu'aujourd'hui il ne dispose d'aucune garantie chiffrée.

Mme CHABEAU rappelle qu'à ce jour, les documents de planification que sont le schéma gérontologique départemental et le PRIAC, ne prévoient pas d'extension de la capacité de l'établissement d'Etain et ce, quelque soit le type de redimensionnement proposé. Cette situation est donc figée jusque 2013. Un tel projet ne pourrait par conséquent être pris en compte qu'au-delà de cette date.

De plus, elle rappelle la démarche officielle qui passe par un appel à projet clairement défini par les personnes publiques et que tout dossier doit ou devra obligatoirement être conforme au schéma gérontologique mais aussi au PRIAC pour avoir une autorisation d'exploiter (cela résulte des dispositions du Code des Familles et de l'Action Sociale).

Pour conclure, Mme CHABEAU précise à nouveau que l'état actuel des textes empêchent la réalisation de ce projet de délocalisation de la maison de retraite et qu'il n'est nullement question non plus de fermer la maison de retraite Lataye. M. MARCIANO termine l'entrevue en annonçant que le projet n'est pas viable si on reste à 75 lits.

Une seconde rencontre s'est tenue le même jour à la maison de retraite en présence des partenaires publics.

D'un commun accord, il a été décidé de réhabiliter la maison de retraite Lataye avec transformation des 75 lits actuels en 60 lits identiques et 15 lits Alzheimer.

Jean PICART



L'OFFRE DE SANTE VA S'ELARGIR SUR LE TERRITOIRE

Une rencontre s'est tenue le 15 décembre à l'invitation du Pôle Santé. Vingt cinq personnes étaient présentes dont cinq professionnels de Verdun ainsi que deux vice-présidents, l'agent de développement de la Codecom et moi-même.

Réunion utile et fructueuse : tous les participants se sont prononcés en faveur d'un élargissement de l'offre santé sur le territoire, un plus pour la population.

Mercredi 16 décembre : J'ai organisé une réunion des adjoints pour un compte-rendu de cette réunion et surtout pour faire des propositions de mise à disposition d'un local.

Samedi 19 décembre : Visite des trois sites proposés en présence de professionnels, du Directeur de la maison de retraite et de moi-même.

D'un commun accord, à l'unanimité des présents, le site choisi est le local destiné aux futures permanences, c'est-à-dire le secrétariat et le bureau précédemment occupés par le CEMDO avant son déménagement dans le Centre Culturel. Ce local, à deux pas de l'Hôtel de Ville, est réhabilité et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Aujourd'hui, nous pouvons compter sur deux sages femmes, une gynécologue et un cardiologue qui assureront des permanences à ETAIN à temps partiel.

Il s'agit bien d'une solution intermédiaire : le projet santé global, défini par les professionnels de santé et **eux seuls, doit ensuite être validé par la DDASS et l'ordre des médecins** comme indiqué par la Directrice le 27 avril 2009.

Jean PICART

DEUX ZEROS POINTES

Un aspirateur à feuilles acheté 2 700 euros ? La **Ville ne l'a pas acheté**. Une telle bêtise signifie le manque d'intérêt et d'attention de l'opposition aux différentes réunions de commissions et du Conseil.

Jugez vous-même : cette acquisition avait été envisagée en Juin mais elle fut abandonnée lors du Conseil Municipal du 9 novembre, de la commission du **1er décembre et enfin du vote en Conseil Municipal le 14 décembre 2009 ...**

Enfin, pour ce qui concerne « les personnes devant effectuer des travaux d'intérêt général (TIG), le Maire a rappelé à Monsieur le Procureur de la République que la Ville accepte des contrats TIG lors du CISPD le 17 juin 2009.

L'opposition ne sait encore pas que ce n'est pas le Maire qui exige mais que c'est la justice qui propose. La Ville examine toujours avec le plus grand intérêt les propositions de la Justice.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 2009, le service technique était doté d'une personne sous contrat TIG.

Nous avons une drôle d'opposition.

La Municipalité

LE SAVIEZ-VOUS ?

⇒ Il est dans l'air du temps de dénigrer le personnel des collectivités. Heureusement, de très nombreux citoyens sont reconnaissants du travail fourni, souvent inconnu du grand public.

Voici pour information des témoignages écrits :



« Nous souhaitons témoigner de notre satisfaction pour l'accueil en mairie et pour la serviabilité du personnel municipal »

Un retraité :

« Mon épouse et moi-même tenons à vous remercier de votre aide et par la même occasion, vous souhaiter de bonnes fêtes à toute la mairie d'Etain. Monsieur le Maire, les adjoints, le service social et tout le personnel, vous formez une équipe formidable; Bonne année 2010 à tous ».

Un autre retraité :

« Vifs remerciements pour l'aide exceptionnelle accordée à ma mère »

« Remerciements également à Madame FABE, Monsieur BARANDON et le personnel du CCAS »

« A Monsieur le Maire et au personnel communal, bonnes fêtes et beaucoup de bonheur pour 2010 ».

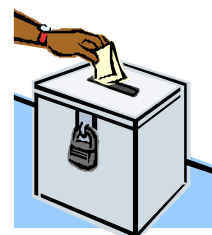
⇒ **Le bureau de vote de la salle Druilhet sera transféré définitivement salle Brasse et Focosi à compter du 1er janvier 2010.**

Cela concerne les rues suivantes :

rue André Maginot, rue de Bloucq, rue Charles Péguy, avenue du Grand Breuil, rue de Brouvant, avenue des Clairs-Chênes, allée du Bellay, allée Ronsard, allée la Fontaine, allée Molière, allée Musset, route de Foameix, rue Lavaux, rue de l'Orne, rue Goffin, rue du Petit Ornel, rue Saint-Martin, rue du Ravelin, rue du Colonel Jacquot

⇒ ELECTIONS EN 2010 :

Les élections régionales se dérouleront les 14 et 21 mars 2010.



DEMOCRATIE

Je veux rassurer nos élus de l'opposition: Monsieur le Maire ne prend pas seul les grandes décisions. Il se concerta d'abord avec les adjoints puis avec l'ensemble des élus de la majorité qui très souvent modifient les projets.

Enfin, ceux-ci sont présentés en commissions pour la préparation du budget. Le reste de l'année, ce sont de petites modifications qui peuvent être rassemblées en une commission générale. Il faut croire que nos élus de l'opposition ne savent pas quoi faire le soir pour demander la multiplication des réunions de commissions !

Alors quand Monsieur le Maire présente, en conseil municipal, les projets en détail, c'est au moins la 4^{ème} fois que nous les entendons. Cela explique que plusieurs conseillers de la majorité soient exaspérés, d'autant plus que pour finir, l'opposition votera contre.

Pour ce qui concerne l'implantation des installations de sécurité, Monsieur le Maire se concerta avec les personnes compétentes (DDE, policier municipal, gendarmes, association des paralysés).

Avant d'écrire, les élus de l'opposition devraient LIRE les articles L2121 du Code Général des Collectivités Territoriales repris dans le règlement intérieur du conseil municipal. Je leur rappelle l'article 2 de l'annexe 2 : « Le Maire a seul la police de l'assemblée. Il fait observer le règlement, donne connaissance au conseil des communications qui le concernent, organise les travaux et les dirige, pose les questions... »

Est-ce irrespectueux de tutoyer ou d'appeler un élu par son prénom, fusse t'il même de l'opposition ?

Etrange aussi leur comportement : les propositions qui ne soulèvent pas de questions ou d'amendement de leur part lors des commissions (tiens ! tiens !) sont soudainement sujettes à discussion pendant le conseil municipal ; cela surtout lorsqu'il y a des spectateurs expressément invités pour supporter un conseiller municipal indépendant qui se déchaîne outrageusement sur le Maire et quelques conseillers jusqu'à même leur interdire de s'exprimer (c'est aussi sa vision de la démocratie !) Ainsi, Monsieur le Maire doit hausser le ton pour appliquer l'article 2 de l'annexe 2 décrit ci-dessus. Est-ce cela abuser de sa fonction ? ?

Thierry Minarie
Adjoint

ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI

Assemblée Générale de l'association
le vendredi 5 FEVRIER 2010
salle Druilhet en Mairie d'Etain à 20h30

UNE NOUVELLE EMPLOYÉE À L'OFFICE DU TOURISME

Dès le début de l'année 2009, la Codecom a décidé de recruter deux employées pour la gestion de l'Office au Centre Culturel et Touristique.

La première, Stéphanie THÉVENIN, en poste à l'O.T.S.I. dès l'année 2000 a intégré la Communauté de Communes (27 heures hebdomadaires).

Avec l'espace muséographique, les visites Petitcollin et la boutique (vente de poupées et de produits du terroir), l'office a monté en puissance. La Codecom a recruté la deuxième salariée : Emilie BENESEAU est titulaire d'un master « Maîtrise des métiers de la Culture ». Emilie est en Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi (CAE) pour neuf mois qui peut être prolongé jusqu'à 24 mois. La durée du travail est de 35 heures hebdomadaires. Son CAE a fait l'objet d'un agrément des services de l'Etat avec une prise en charge à 90 %, ce qui confirme le bien fondé du besoin et du recrutement. La part résiduelle du salaire et des charges est assurée à 10 % par la Codecom. Il n'y a vraiment pas de quoi fouetter un chat ...

Mais, une autre question se pose : Pouvait-on laisser une seule salariée à 27 heures face à une charge de travail en augmentation ? Il n'en était pas question. On ne va quand même pas revenir à l'époque où les salariés faisaient jusqu'à 70 heures par semaine sans congés payés !

CMJ

La nouvelle équipe municipale des jeunes

Le Maire Thibault BANTQUIN, son adjointe Andréa BERTIN et les conseillers municipaux, Garance ANDRIN, Emma BASSET, Pierre-Aloïs BEAUCHET, Alicia BERTIN, Nicolas CAPPELLI, Romain CARPE, Céline DAMBRINE, Pauline GARDEUR, Gabriel GAUTHIER, Inès GOURZI, Anthony JACQUET, Baptiste LARROQUE, Logan LEFETZ, Emma LEPEZEL, Erwan LETURC, Rayan LOUKKAL, Clément LUZIER, Marianne MALVY, Mathieu NEMBRINI, Camille PILOT, Laëtitia REMY, Camille RENAUD, Valentin SUARD, Lucas THOMAS, Perrine VIEZ RODRIGUES, Lou STEICHEN forment le CMJ.

Collecte des portables usagés pour le Téléthon :

147 portables ont été remis à Monsieur NIDERKORN Coordinateur du nord meusien.

La collecte continue, vous trouverez des boîtes dans les commerces locaux. N'hésitez pas à débarrasser vos tiroirs. Merci



L'épiphanie sous la neige

14 jeunes sont venus partager la galette des rois avec les résidents de la Maison de Retraite Dimanche 3 janvier.

Les enfants, très à l'aise avec les pensionnaires, ont servi le goûter dans une très bonne ambiance. Erika et Charlene à l'accordéon ont animé l'après-midi avec des airs bien connus du public.

Anne-Marie BEAUCHET

CONSEIL MUNICIPAL



COMPTE-RENDU DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2009

Le Conseil Municipal de la Ville
d'ETAIN

INSCRIT A L'UNANIMITE les points ci-dessous à l'ordre du jour :

- Travaux de voirie 2009 en maîtrise d'ouvrage déléguée
- Transfert de routes départementales

AUTORISE A L'UNANIMITE Monsieur le Maire à signer la convention de servitude avec GRT Gaz permettant d'installer un dispositif de protection cathodique destiné à protéger la conduite de gaz contre la corrosion sur la parcelle ZA 41.

REFUSE A L'UNANIMITE MOINS TROIS VOIX CONTRE ET UNE ABSTENTION d'engager la modification du PLU demandée visant à rendre constructible à des fins d'activités commerciales la portion de parcelle ZI 42 actuellement classée en réserve foncière, tant que les terrains publics de la ZAC voisine ne seront pas totalement vendus en raison notamment de l'importance des fonds publics engagés dans cette opération par la CODECOM et ses partenaires financiers (Département, Région, Etat), mais **NE S'OPPOSE PAS** à l'examen ultérieur de cette demande.

AUTORISE A L'UNANIMITE la résiliation anticipée du bail de Monsieur Christophe ANDRE pour le logement qu'il occupe actuellement 10 rue Justin Paul à compter du 1^{er} décembre 2009.

RENONCE A L'UNANIMITE à percevoir des indemnités de retard de la Société M3R suite au chantier de la Rue Maginot et **ACCEPTÉ** le versement d'un dédommagement de 5% des factures supplémentaires payées compte tenu de la carence de M3R et des défauts constatés sur les réseaux.

S'ASSOCIE A L'UNANIMITE MOINS DEUX VOIX CONTRE au vœu proposé par l'Association des Petites Villes de France contre la réforme territoriale.

APPROUVE A L'UNANIMITE le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau public pour l'exercice 2008 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre ce rapport à disposition du public.

AUTORISE A L'UNANIMITE le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée à la Codecom pour divers travaux de voirie 2009 pour un montant de 127 382.33 euros TTC auxquels s'ajoutent 4 340.97 euros TTC d'honoraires de maîtrise d'œuvre.

ACCEPTÉ A L'UNANIMITE le transfert dans le domaine public communal de plusieurs sections de routes départementales traversant Etain, à savoir la RD 631, la RD 632 et la RD 906, après réfection totale de l'enrobé et réduction de la voie circulée à 6 m et autorise le Maire à signer tout document ou convention actant ce déclassement ;

ACCEPTÉ la prise en charge financière des couches de roulement par le Conseil Général prévues en 2011.

Lors de la séance, Monsieur le Maire a présenté le rapport d'activités de la Codecom pour l'exercice 2008.

COMPTE-RENDU DU LUNDI 14 DECEMBRE 2009

Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN

PROPOSE A L'UNANIMITE MOINS TROIS ABSTENTIONS le projet de Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (plan consultable en Mairie)

RENOUVELLE les membres de la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapés constituée lors de la séance du Conseil Municipal du 28 avril 2008.

AUTORISE A L'UNANIMITE Monsieur le Maire ou un adjoint à signer l'avenant n°1 au lot n°1 d'un montant de 54 417.50 € HT ainsi que l'avenant n°2 au lot n°1 d'un montant de 22 129 € HT et enfin l'avenant n°1 au lot n°2 d'un montant de 24 055.30 € HT du marché de requalification urbaine rue de Morteau / place des Fusillés suite à différents travaux supplémentaires.

A procédé à un vote à bulletin secret dont le résultat fut le suivant : 17 voix contre le maintien, 5 voix pour, 3 blancs et un nul. Par conséquent, Monsieur Christian Gagneux **N'EST PAS MAINTENU** dans ses fonctions de 2^{ème} adjoint au Maire d'Etain.

DEMANDE A L'UNANIMITE le martelage de la parcelle 31C pour suivre un itinéraire de sylviculture classique recommandé et la suppression du martelage de la parcelle 30C car une première éclaircie a été réalisée en 2008, ceci dans le cadre du plan de travaux mené par l'ONF au Bois de Tilly.

DECIDE A L'UNANIMITE MOINS TROIS VOIX CONTRE de procéder aux décisions modificatives et virements de crédits sur le budget Ville et sur le budget Eau Assainissement

EAU FLUOREE : TOUT EST RENTRE DANS L'ORDRE

Il est irresponsable d'ameuter la population sur les risques du fluor !

Ainsi que nous l'avions déjà indiqué dans ces colonnes, le forage de Bloucq dépasse parfois le seuil limite de tolérance. Le mélange des eaux en provenance d'Ornes ou de Bloucq s'effectue au réservoir Patton où des travaux ont été réalisés en 2008, avec un bon résultat sur l'ensemble de l'année 2009. Le problème, rappelons le, tient à la période d'étiage que nous venons de traverser à la source d'Ornes.

Seule la **partie haute de la ville est concernée par le mélange des eaux. Les Clairs Chênes et la partie basse de la ville ne sont absolument pas concernés puisqu'alimentés exclusivement par la source d'Ornes d'excellente qualité.**

Le mélange au château d'eau Patton s'est trouvé perturbé de surcroît par un apport excessif des eaux du forage de Bloucq du fait d'un problème technique dû à France Télécom qui faisait fonctionner en continu l'automate gérant l'apport en eau de Bloucq.

Précisons enfin que Véolia en accord avec la Mairie a envoyé à **deux reprises un appel téléphonique aux habitants concernés** leur indiquant le problème rencontré ainsi que les prescriptions sanitaires. **Sans oublier les deux informations dans la presse locale...**

Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre. Le débit de la source d'Ornes est à nouveau en augmentation ce qui signifie un apport moindre de l'eau en provenance de Bloucq, donc un taux de fluor satisfaisant. **L'eau est redevenue conforme.**



La Municipalité

LISTE DES RUES CONCERNÉES PAR LE RESERVOIR PATTON (VILLE HAUTE)

- Lotissement des Cens
- Les Patton
- Vignette civile et militaire
- Zone industrielle
- Rue du Colonel Autun
- Rue du 3ème RHC
- Chemin de Rosa
- Rue Justin Paul,
- Rue du Contour
- Rue Leloup
- Rue Lataye
- Rue Colonel Jacquot
- Rue François Denis
- Place du Bosquet
- Rue des Ecoles
- Rue Nouvelle
- Rue du Docteur Munier
- Rue de la Poste
- Rue Pasteur
- Place J-Baptiste Rouillon
- Sente d'Amel
- Rue de la Maternité
- Chemin Meunier
- Place de Düppenweiler
- Impasse Marengo.

COLLEGE LOUISE MICHEL

Les résultats scolaires du collège Louise Michel d'Etain pour l'année scolaire 2008-2009 restent bons.

ORIENTATION POST 3^{ème} Juin 2009

3^{ème} générale (80 élèves)

54 en seconde générale et technologique, soit 67,5%
23 en seconde professionnelle, soit 28,8%
2 en 1^{ère} année de CAP, soit 2,5%
1 doublement, soit 1,2%

3^{ème} SEGPA (10 élèves)

8 élèves ont une solution en LP en CAP
2 élèves en apprentissage

RESULTATS BREVET - CFG Juillet 2009

BREVET :

77 élèves inscrits. 76 élèves présents. 1 absent.
66 ADMIS (86 %)
Mentions : TB = 9 B = 15 AB = 20

B2I : brevet informatique et internet
93% de réussite

A2 : niveau A2 en langues vivantes
89% de réussite

CFG : pour les élèves de 3^{ème} SEGPA
9 élèves inscrits. 8 élèves présents.
6 ADMIS (75%)

Félicitations à tous ces élèves qui obtiennent une affectation et leur brevet. Ils se sont engagés sur le chemin de la réussite pour leur avenir. A force de travail, ils trouveront leur voie.

« Un travail constant vient à bout de tout »
(Virgile, Géorgiques).

Le Principal
JY.FLORIN



BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Pavillon François Verdun Rue Lataye ETAIN
☎ 03 29 87 24 71

HORAIRES

- Les lundis et mercredis de 14 h à 17 h
- Les samedis de 14 h à 16 h

Vous y trouverez : romans adultes en gros caractères, romans enfants et ados, BD adultes et jeunes, albums, livres carton pour les petits, documentaires pour tous, prêt de CD.

Carte familiale du centre : 10 €
Adhésion bibliothèque : 5 €

ASSOCIATIONS



GYM VOLONTAIRE

Pour garder ou améliorer votre condition physique, la Gym volontaire d'Etain vous propose les activités suivantes :

Les **adultes** peuvent choisir une, deux, ou trois séances et plus par semaine, soit :

Lundi	19h15 à 20h15 : gym volontaire
Mardi	19h45 à 20h45 : step fitness
Mercredi	de 19h15 à 20h15 : gym volontaire
« «	20h15 à 21h15 : step chorégraphie
Jeudi	20h30 à 21h30 : step fitness

Les cours **enfants** sont organisés de la façon suivante :

- ♦ nés en 2004-2005 : gym 3 pommes : mercredi de 10h45 à 11h45
- ♦ nés en 2002-2003 : récréa gym : mercredi de 9h45 à 10h45
- ♦ nés en 2000-2001 : gym évolu step : mardi de 16h45 à 17h45
- ♦ nés en 1998-1999 : step pré-ado débutants : mercredi de 13h30 à 14h30
- ♦ nés en 1997 et avant : step pré-ado confirmés : mercredi de 14h30 à 15h30

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire et venir partager un moment de détente en toute convivialité.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter notre présidente, Florence LEPEZEL, au 03.29.87.25.26.



ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGÉES ET HANDICAPÉES

L'ADAPAH propose plusieurs solutions pour accompagner au quotidien et faciliter la vie à domicile des personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap ou qui se trouvent dans une situation familiale délicate (aide à la toilette, habillage, préparation des repas, soutien...).

Elle assure également des services de proximité visant à répondre aux besoins du public non fragilisé, pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle (ménage, repassage, courses...).

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT, D'UN CONSEIL...

**Appelez à la permanence ADAPAH en Mairie d'ETAIN
au 03.29.87.10.35 les mardis et jeudis matins**



LES RESTOS DU COEUR

Le 17 octobre a eu lieu la collecte annuelle des restos du cœur.

Les 20 bénévoles remercient la direction des magasins Ecomarché, Huit à 8 et Lidl pour leur précieuse collaboration.

Merci à la population stainoise pour leurs dons alimentaires.

L'inter campagne s'est achevée le 9 novembre après 6 mois d'ouverture pour venir en aide à de très nombreuses familles en grandes difficultés financières. Ce sont près de 7500 repas qui ont été servis.

La campagne 2009-2010 a débuté le mardi 1 décembre pour 16 semaines et elle s'annonce déjà intense, c'est pourquoi Paule Henriot a repris son cheval de bataille afin d'offrir un nouveau spectacle très riche en intervenants au profit des restos du cœur **le dimanche 24 janvier à 14 h30** en salle des fêtes d'Etain.

Comme chaque année une petite participation sera demandée à l'entrée ainsi que l'apport de la fameuse boîte de conserve « pleine bien sûr » qui permettra d'améliorer le quotidien des personnes accueillies. N o u s vous espérons nombreux à ce rendez vous .

Dates de distributions : le mardi et le jeudi de 9 h à 10h45 au local. Chaque lundi de 14 à 16h, l'atelier récréatif animé par Malou et Madeleine autour d'une ou plusieurs tasses de café pour oublier pendant quelques heures les soucis de la vie .

L' équipe des bénévoles

PROGRAMMATION 2010 DU C.E.M.D.O



Comme à l'accoutumée, le CEMDO proposera plusieurs prestations au cours de l'année.

Concerts saisonniers, à thème ou mini récital, toutes les classes de l'école de musique du Pays d'Etain se produiront successivement, afin de présenter leur travail.

- Vendredi 05 février à 20h30 : Classes de flûte traversière et piano pour un concert de la « sans » Valentin.

- Samedi 20 mars : Concert de printemps à la salle des fêtes d'Etain.

ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS

Le 5 septembre dernier, de nouvelles familles stainoises ont assisté à la 8^e édition de l'Accueil des Nouveaux Stainois, à la salle des Fêtes.

Chacun s'est vu remettre un « Pack d'Accueil », pochette comprenant un plan de la ville, le dernier bulletin municipal, la lettre du Pays d'Etain, le guide et le calendrier du tri et un guide pratique sur Etain qui se propose de donner tous les renseignements utiles sur la commune. Cette plaquette appelée « ETAIN Pratique » est disponible toute l'année en Mairie et sur le site internet.

Après avoir souhaité la bienvenue, Thierry Minarie, adjoint chargé de la communication, a présenté rapidement la commune, puis un film de 20 minutes a été projeté, permettant de faire découvrir notre ville sous ses aspects pratique, administratif, scolaire, économique et historique.

Enfin, Jean Picart, Maire, a exposé les projets de la commune et ceux de la Communauté de Communes du Pays d'Etain.

L'accueil des Nouveaux Stainois s'est prolongé par le FORUM des ASSOCIATIONS, permettant à chacun de faire connaissance et de nouer les premiers liens. Les nouveaux habitants nous ont déclaré avoir apprécié cet après-midi.

En 2010, la Municipalité organisera « L'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS » le **SAMEDI 11 SEPTEMBRE**.

Alors, Nouveaux Habitants depuis septembre 2009, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie d'Etain dès aujourd'hui.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 8^e FORUM DES ASSOCIATIONS qui s'est déroulé en septembre 2009 a été un succès.

Il a immédiatement suivi l'Accueil des Nouveaux Stainois terminant l'après-midi du samedi 5 septembre.

Les associations CLS et Technicirk ont animé la salle, la première en projetant des films, la seconde avec ses démonstrations.

Les nouveaux Stainois, les habitants du Pays d'Etain sont ainsi venus s'informer sur les possibilités d'activités proposées par les Associations réunies à la Salle des Fêtes.

Cette manifestation a également permis à une trentaine d'associations de se retrouver et aux dirigeants associatifs de se rencontrer et se parler.

Le Forum sera reconduit cette année le **SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2010** après-midi à la Salle des Fêtes.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite, des expositions et des projections de vidéos sont prévues.

Thierry MINARIE

LES ECHOS DE LA WOEVRE

Nous vous invitons à l'**Assemblée Générale de l'association AIDW** qui édite les **Echos de la Woëvre**,

le vendredi 22 JANVIER 2010 à 20h30
salle Henri Perquin
(entre la salle des Fêtes et la salle Brasse-Focosi),
pour découvrir le bilan de l'année 2009.



Tous les membres de Villages, Cultures et Traditions en Pays d'Etain seront heureux de vous accueillir à la salle des fêtes d'Etain,

le SAMEDI 27 MARS 2010 à partir de 21H00, pour

LA GRANDE SOIREE DANSANTE

animée, pour la 1^{ère} fois à Etain, par l'orchestre attractif de

ANTON ROMAN

Entrée et collation : 24€ par personne

Renseignements et inscriptions avant le 23 mars dernier délai auprès de

CUCINI M.T
16, rue des Vosges
55400 ETAIN
tél.: 03-29-87-07-83

ou **BAUCHET I.**
21, av. Prud'Homme Havette
55400 ETAIN
tél.: 03-29-87-11-57

ou **SCHERRMANN Ch.**
11, allée Molière
55400 ETAIN
tél.: 03-29-87-18-62

Le chèque doit être libellé à l'ordre de VILLAGES, CULTURES ET TRADITIONS EN PAYS D'ETAIN et accompagne obligatoirement la réservation



Cette période de vœux nous amène à réfléchir à ce que nous pouvons souhaiter aux autres mais également à se fixer les bonnes résolutions traditionnelles et faire un bilan de l'année écoulée.

Le RASS a terminé la saison 2008/2009 sur des résultats sportifs exceptionnels. La saison s'est terminée par une grande fête avec l'organisation des coupes départementales pour lesquelles les jeunes du club ont montré qu'ils pouvaient aussi bien remporter des victoires que briller dans le rôle de jeunes dirigeants.

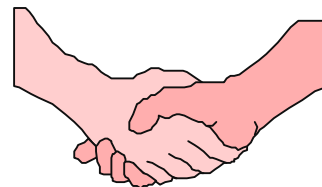
Alors quels objectifs se fixer ? Pierre de Coubertin disait : « Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès. », on peut alors se dire qu'il faut se mettre dans la difficulté pour progresser.

Fixons nous donc des objectifs ambitieux pour nous dépasser ; pas seulement un rêve de victoire, mais un parcours vers ce sommet. Un parcours fait de volonté, de difficulté, de souffrance mais surtout de travail. En fait, voilà le mot magique : travail, car que restera-t-il de ce chemin, même si on n'atteint pas le sommet : c'est le progrès que nous gagnons par notre travail.

Pour nos joueuses, joueurs et cadres le bilan à mi-saison montre déjà un beau chemin parcouru : parmi les satisfactions, on peut noter que l'équipe première masculine joue le haut du tableau de son championnat, que l'équipe féminine a bien réagi aux difficultés de la saison passée et les jeunes montrent de grandes ambitions puisque les garçons -16 et -18 évoluent en championnat régional élite respectivement poule basse et poule haute ; et que les filles -18 évoluent en championnat national, ce qui est exceptionnel pour un club de handball comme le nôtre.

Même si une victoire est attendue, les progrès de nos jeunes filles sont mesurables aux écarts de score de plus en plus faibles et aux difficultés qu'elles posent aux grandes équipes telles que Metz.

Alors, ne souhaitons pas des difficultés pour cette nouvelle année, mais souhaitons à tous de savoir continuer à progresser et de pouvoir se dire dans un an : « on a fait du bon travail cette année ». Bonne année à tous.



GIPCE - *chantier d'insertion*
16 rue Lavaux 55400 ETAIN
03.29.87.06.32 / 09.62.01.79.10
fax 03.29.87.06.32
gip3c@wanadoo.fr

Le 27/11/2009, salle Druilhet s'est tenue l'assemblée générale du GIPCE, en présence de Monsieur le maire, Président de la CODECOM du Pays d'Étain et vice président du GIPCE, de Madame BAUDLET, 2^e vice présidente, de Madame VARE, trésorière ainsi que Monsieur DEMMERLE, vérificateur aux comptes. Le bilan 2008 a été approuvé par l'ensemble des présents.

A compter du **01/01/2010**, les tarifs changent (repassage et couture, espaces verts, bâtiment...)
- coût horaire : **7,00 € l'heure**
- coût forfait : **250,00 €**
- coût forfait associations : **190,00 €**

Cette année, pour remercier le personnel de l'excellent travail effectué sur les chantiers, Monsieur BOISSIERE, l'équipe encadrante et le personnel se sont rendus au marché de Noël de STRASBOURG. Au total, 15 personnes ont répondu présents et ont embarqué pour STRASBOURG le vendredi 11 décembre 2009. Nous souhaitons remercier Monsieur le maire pour le prêt du minibus municipal, sans qui la sortie n'aurait pu se faire.

Nous vous souhaitons une excellente année 2010



CENTRE CULTUREL ET TOURISTIQUE

CONCERTS DE JAZZ

- Samedi 23 janvier 2010 à 20h30
- Samedi 6 février 2010 à 20h30

EXPOSITION

- "A la découverte du jazz" - Janvier





82 Av, du 8ème BCP ETAIN

Tél:
0 329 850 730

Vous allez dire: « Encore une nouvelle association ! ». C'est vrai! Mais notre association est différente des autres. L'association Bleu Ciel a été créée en septembre 2009, par un groupe de personnes volontaires, désirant réfléchir sur la faisabilité d'un projet humanitaire d'utilité publique, et sur la création d'un centre de soins pour le traitement des addictions, particulièrement l'alcoolodépendance et les états dépressifs. D'un rayonnement régional, voire national, ce centre pourra soigner les addictions concernées. Ce centre générera la création d'une quinzaine d'emplois.

L'alcoolisme touche toutes les catégories de personnes de notre société. Les adolescents, les femmes, les gens pauvres, les gens riches, les manuels, les ouvriers, etc.

Les médecins et les psychiatres ne peuvent résoudre et guérir cette maladie avec des antidépresseurs ou autres psychotropes, qui ne sont que des produits de substitution. Pour lutter et vaincre cette maladie, seul un centre spécialisé offrant une cure avec prise en charge globale (et non ambulatoire) du malade, permettra à ces personnes de retrouver une vie dans toute sa dignité. Vu l'ambition du projet, le chemin de la réussite sera certainement long, difficile et semé d'embûches, mais l'espoir qui nous anime nous permettra de réaliser ce projet. Car, en vérité, notre seul objectif est d'aider et de venir en aide aux personnes en grande difficulté.

Ouverture de notre local:

lundi et vendredi de 13h à 16h
mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Ouverture de l'accueil au public :

jeudi de 13h à 16h,
pour toute personne désirant se renseigner,
avoir des informations ou donner un avis.

Site Internet : www.asso-bleuciel.com

Adresse mail: bleuciel55@gmail.com

Président: Yves DHYVERT, médecin
Secrétaire: Sylvie SCHMIT, soignante
Trésorier: Michel PREVIDI, directeur commercial
Secrétaire salariée: Christine SCHERRMANN, fondée de pouvoir
Membres actifs : Christian GAGNEUX (conseiller municipal), Christophe VIGNETTA (employé spécialisé), Pascaline GAMBI (licenciée en psychologie), Laurent BOLOGNINI (technicien), Emmanuel BERTOLINI (commerçant), Geneviève PHILIPPE, (enseignante retraitée).

Cette liste de membres actifs est non exhaustive.
Nous vous attendons dans notre nouveau local pour de plus amples renseignements.

Le Maire de la Ville d'Etain

à

Madame Christine SCHERRMANN
Secrétaire de l'Association « Bleu Ciel »

Je tiens à vous rappeler que la Ville et la Codecom soutiennent sans réserve votre objectif tendant à la création d'un centre de soins pour le traitement des addictions et des états dépressifs.

J'ai évidemment interrogé les 25 août et 7 septembre 2009 Madame CHABEAU, Directrice de la D.D.A.S.S., sur les possibilités de création d'un tel centre.

La réponse m'est parvenue le 18 septembre dernier, je cite :

« J'observe d'une part que cette association serait en cours de constitution, sa capacité à porter un projet dans le champ sanitaire et/ou social ne peut donc, à ce stade, être évalué.

Par ailleurs, la description du projet est pour le moins sommaire puisqu'il se réduit à « créer un centre de soins régional pour aider et soigner les personnes en difficulté (dépression et addiction) ». Si l'on s'en tient à ce libellé, un tel projet relèverait de l'application soit du schéma régional médico-social de l'addictologie, soit du schéma régional de santé mentale, soit des deux.

En tout état de cause, à ce jour, aucun de ces documents de planification ne permet la création d'un « centre régional ». Un tel projet ne pourrait prospérer que si il s'inscrivait dans la réponse à des besoins identifiés et que l'association soit susceptible de répondre à un éventuel appel à projets (en application de la loi Hôpital Patients Santé Territoire) lancé par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé. »

La Communauté de Communes et la Ville restent à votre disposition pour tout élément complémentaire que vous jugerez utile sachant que le projet, actuellement « pour le moins sommaire », a besoin d'être précisé.

Nous devons ensemble respecter scrupuleusement les règlements sanitaires en vigueur qui s'imposent à nous. Je tiens à vous réaffirmer notre détermination à agir avec ténacité et esprit de responsabilité pour concrétiser la création de ce centre de soins afin d'élargir le moment venu l'offre de santé sur le territoire.

Veillez agréer, Madame, mes meilleures salutations.

Jean PICART



L'ADMR DE LA VALLEE DE L'ORNE EMPLOYEUR LOCAL

Pas moins de 23 professionnelles « aides à domicile » de l'ADMR de la Vallée de l'Orne proches de vous réalisent un travail d'équipe qui permet de satisfaire au mieux les personnes aidées. Au cœur de l'organisation, une chargée de mission à temps partiel et la Présidente font preuve d'une grande réactivité, et d'une grande disponibilité.

Le dynamisme de notre structure créatrice d'emploi de proximité et à vocation locale rentre en parfaite symbiose avec une nécessaire relation de confiance réciproque avec les personnes demandeuses d'aide à domicile.

L'ADMR DE LA VALLEE DE L'ORNE POUR VOUS AIDER À RESTER BIEN CHEZ VOUS

Les 23 professionnelles « aides à domicile » de l'ADMR de la Vallée de l'Orne sont chaque jour au service de plus de 120 personnes âgées du canton d'Etain pour les aider à réaliser tous les gestes quotidiens devenus difficiles (lever, coucher, aide à la toilette ou toilette, aide à la préparation et la prise des repas, entretien du linge et du logement, courses...) soit plus de 2 100 heures par mois d'interventions à notre actif.

Afin de soulager les proches, des heures de garde à domicile sont également possibles.

L'ADMR de la Vallée de l'Orne intervient également auprès des familles (garde d'enfants, ménage...) et auprès des personnes handicapées.

Les Caisses de retraite, le conseil général dans le cadre de l'APA (**Allocation Personnalisée d'Autonomie** parfois l'aide sociale ou la mutuelle, prendra en charge une partie du coût des prestations fournies par l'ADMR, en fonction des revenus du demandeur. L'ADMR se charge de remplir les dossiers de demande d'aide et certains dossiers de renouvellement.


L'ADMR DE LA VALLEE DE L'ORNE EFFICACITE SOCIALE

L'ADMR tire sa force de la conjonction des visions de trois acteurs : le client-adhérent, le bénévole et le salarié. C'est sur ce mode de coopération tout à fait original que s'est édifiée l'efficacité sociale de l'ADMR.

L'ADMR de la Vallée de l'Orne bénéficie d'un acteur supplémentaire, la CODECOM du pays d'Etain, représentée par son Président M. Jean PICART, qui dans un souci du bien être et du maintien à domicile des personnes âgées du canton et dans sa politique du maintien de l'emploi, soutient financièrement notre association.

L'ADMR DE LA VALLEE DE L'ORNE A BESOIN DE BENEVOLES

Vous aussi vous souhaitez aller à la rencontre des autres. L'ADMR de la vallée de l'Orne a besoin de votre engagement pour permettre à vos familles, vos voisins, vos amis de mieux vivre chez eux. Contre un peu de votre temps, l'ADMR de la Vallée de l'Orne vous offre le plaisir d'agir avec d'autres bénévoles et des professionnels... en toute convivialité ! Vous pourrez par exemple expliquer le livret d'accueil aux nouvelles personnes aidées.

Vous pouvez contacter Chantal BERTRAND la Présidente de l'ADMR de la Vallée de l'Orne au 03 29 83 34 86 ou nous rendre visite au 29 allée du Champ de Foire à Etain (à côté de la CODECOM) les lundi - mardi - Jeudi - vendredi de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00  admr.valleedelorne@orange.fr

GRUPEMENT ARTISTIQUE DE LA WOEVRE

Une association stainoise installée depuis 32 ans. Un endroit pour s'initier gratuitement aux techniques artistiques : peinture à l'huile, aquarelle, pastel, dessin, fusain, peinture sur soie, sculpture : conseils, exercices, progression individualisée.

Amicale d'artistes amateurs locaux qui aiment se retrouver pour échanger, monter des événements ensemble, comme la grande exposition régionale annuelle qui a lieu à ETAIN.

Les sections du GAW :

Atelier peinture à l'huile, dessin, pastel, aquarelle, sculpture :

responsable : Michel PRANZETTI Renseignements au 03 29 87 03 02

Atelier peinture sur soie :

responsable : Jocelyne HUMBERT.

Nouveau local : 18 place Rouillon. ETAIN. (Derrière la mairie)

Adhésion : 10 euros à l'année - Gratuit pour les jeunes jusqu'à 18 ans.





CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
Rue des écoles 55400 ETAIN
Tél : 03 29 87 21 41

PROCHAINS RENDEZ-VOUS AU CENTRE SOCIOCULTUREL :

Quelques dates au Centre Socioculturel :

CONCOURS DE TAROT : samedi 16 janvier 2010 , samedi 13 février 2010 et samedi 7 mars 2010 à 20H

BAFA Base

Le Centre Socioculturel organise une session de BAFA Base durant les vacances d'hiver du samedi 13 Février au samedi 20 Février. Inscription à partir de janvier 2010. Condition : avoir 17 ans au 1^{er} jour du stage.

ACCUEIL DE LOISIRS : le Centre Socioculturel organise un Accueil de Loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans dans ses locaux du lundi 15 février au vendredi 26 février 2010. Horaires : 10H 12H / 14H 17H . L'accueil de 7H à 10H, de 12H à 14H et de 17H à 19H se fera au Centre Social. Les inscriptions se feront au Centre Socioculturel, 03 29 87 21 41.

ASSEMBLEE GENERALE DU CENTRE SOCIOCULTUREL : VENDREDI 30 AVRIL 2010

CARREFOUR EMPLOI : PERMANENCES de l'ANIMATEUR : MARDI et VENDREDI 9h00 12h00 Vous pouvez consulter les offres sur internet, avoir de l'aide pour rédiger lettre de motivation et CV, faire la déclaration mensuelle à Pôle Emploi, trouver des formations, participer à des réunions....

SALLE INFORMATIQUE : ACCES LIBRE du LUNDI au VENDREDI de 8H30 à 12H et de 14 H à 17H

BIBLIOTHEQUE : HEURE DU CONTE : Prochain rendez-vous : samedi 6 février à 10h30

VACANCES FAMILIALES

Comme les années passées, le Centre Socioculturel organise un séjour de vacances collectives pour les familles pour l'été 2010. Partir en vacances répond à un besoin. Pourquoi partir, comment partir, comment assurer financièrement un départ en famille, où aller, Les rencontres animées par la référente famille vous aident à voir plus clair, venez à une rencontre, sans engagement, vous pourrez poser les questions que vous souhaitez.

Pour tous renseignements complémentaires, 03.29.87.21.41 , demander Nadège .



CROIX ROUGE FRANCAISE
Délégation des cantons
d'Étain et de Spincourt

Tout d'abord, mille mercis à tous ceux qui ont répondu généreusement lors de la collecte menée en partenariat avec la Banque Alimentaire.

Les denrées récoltées dans les caddies permettent d'améliorer la distribution de décembre surtout en huile, café, conserves cuisinées, friandises...

C'est toute l'année que les bénévoles de la Croix Rouge agissent auprès des familles en difficulté dans la discrétion et l'efficacité :

Distribution alimentaire les 3^e vendredis de chaque mois.

Accueil, écoute personnalisés au local les vendredis de 10h à 11h 30.

Dépannages à la demande des assistants sociaux et du CCAS.

Pour l'aide vestimentaire, nous organisons une braderie de vêtements en très bon état, (parfois) neufs, chaussures, linge de maison...

le mardi 16 février 2010, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h,

Salle Brasse et Focosi à Étain

La Braderie est ouverte à tous. Venez nombreux.

En donnant une deuxième vie à ces vêtements vous faites des économies et vous protégez la planète. Fabriquer un vêtement neuf demande beaucoup d'eau et d'énergie.

Les bénéficiaires de cette vente permettront à la Croix Rouge locale de participer aux actions internationales, à la formation des secouristes et à l'amélioration des aides de proximité.

Les bénévoles vous présentent pour l'année 2010 leurs meilleurs vœux à partager en famille. Ils vous remercient de votre soutien qui permet de réaliser de belles actions solidaires.



TELETHON 2009,
UN TRES BON CRU !

17 985.90 euros collectés

Un grand merci à Huguette MEILLIER et Aline RACZKIEWICZ, ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont travaillé à ce résultat remarquable, record absolu des dons depuis vingt ans.

VIE PRACTIQUE

LES LINGETTES DANS UNE POUBELLE, PAS DANS LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Nous devons faire régulièrement appel à un camion hydrocureur pour dégager les **pompes de refoulement bloquées par des dizaines de lingettes** et nettoyer les conduites d'eaux usées qui se retrouvent complètement **obstruées par des amas de lingettes**, soi-disant jetables.



jetables oui, mais
dans une poubelle,
pas dans les toilettes !!!



Nous vous informons, ou plutôt nous vous rappelons que ces interventions répétées ont un coût et que si une telle situation continue, nous n'aurons pas d'autre choix que de répercuter le coût de celles-ci sur le prix de l'assainissement que vous payez.

Nous demandons donc à chacun, un petit geste, **mettre toutes ces lingettes usagées à la poubelle et non plus dans les toilettes**, cela ne prendra pas plus de temps et sera bénéfique pour tous.

Merci d'avance !

PS : Vous allez faire ce geste, n'hésitez pas à inciter vos voisins et amis à en faire autant.

QUOI DE NEUF !

- « **L'ATELIER D'ORLANE** » Coiffure à domicile : Peggy se déplace à votre domicile du Lundi au Samedi **NON STOP** pour vous coiffer. Profitez de tarifs attractifs. Grande disponibilité. Contactez-la au 06.79.67.09.43
- **Entretien de vos sépultures :**



MEUSE SEPULTURES

Une distance trop lointaine ou l'incapacité de vous déplacer vous empêche de venir entretenir la sépulture et honorer la mémoire de votre cher(e) défunt(e)

MEUSE SEPULTURES

est à votre disposition pour effectuer:

- ◆ Le nettoyage de la tombe ou caveau
- ◆ le désherbage
- ◆ Le fleurissement et arrosage

Rayon d'action de 50 kms autour de Bar le Duc

A la fin de notre intervention, une photo numérique vous est envoyée pour attester de la qualité de notre travail.

Pour tous renseignements :

Portable : 06 21 62 08 73

Fixe : 03 29 75 90 13

*Pour la période de la Toussaint ou des Rameaux,
Prendre contact le plus tôt possible*

PERMANENCES EN MAIRIE

- ⇒ CIDFF (info sur les droits de la famille... etc) : 2^{ème} et 4^{ème} mardi de 9h30 à 11h30
- ⇒ ARMÉE DE TERRE : 24/02 - 31/03 - 05/05 de 14h à 15h
- ⇒ CPAM : tous les lundis de 13h30 à 15h30
- ⇒ FRANCE MUTUALISTE : 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 16h à 18h à partir du mois de mars
- ⇒ DDE : tous les mercredis de 15h à 17h
- ⇒ CAUE (conseil en architecture) : uniquement sur rendez-vous au 03 29 87 10 35, à 14h30, les jeudis 18 février, 18 mars et 15 avril

NETTOYAGE DES TROTTOIRS



La Municipalité rappelle les obligations concernant les riverains des voies publiques :

Chaque propriétaire ou locataire est tenu de nettoyer les trottoirs ou l'emplacement entre sa propriété et la voie publique et ce, tout le long de leur propriété :

- ramassage des papiers
- balayage
- enlèvement des mauvaises herbes
- **déneigement.**

N'oubliez pas qu'en cas d'accident, c'est votre responsabilité qui peut être mise en cause !



EMPLOIS DANS LA MARINE NATIONALE

La marine nationale recrute plus de 3500 personnes (garçons et filles) chaque année avec ou sans diplôme, âgées de 17 ans à moins de 27 ans. Parmi les différentes opportunités détaillées ci-dessous, vous trouverez certainement une filière et un métier adaptés à votre profil et à votre niveau d'études.

FILIERES

- Officier : à partir de BAC + 2
- Officier marinier (sous officier) : après le BAC
- Matelot de la Flotte : de la 3^{ème} au BAC
- Classe BAC PRO MARINE : après la 3ème
- Stage rémunéré d'un an : sans diplôme à post bac
- Contrat d'aide à l'insertion professionnelle : sans diplôme

SPECIALISATION

50 métiers (maintenance aéronautique, contrôleur d'aéronautique, pilote de chasse, électrotechnicien, mécanicien, fusiliers commando, secrétaire, cuisinier, infirmier, électronicien spécialiste radar-sonar etc...).

Formation évolutive au sein de la marine : technicien, technicien supérieur, officier ...

DIVERS PARTENARIATS

Le Contrat d'aide à l'insertion professionnelle

Le stage découverte Marine à Metz

Une formation d'un an de plongeur après le BAC dans un lycée des Yvelines

La classe Marine BAC PRO MARINE

Avec l'éducation nationale pour une filière après la 3ème au lycée professionnel Gaspard Monge à Knutange (57) dans le domaine de la mécanique (maintenance, productive etc..). Cette filière débouche sur un BAC PRO avec un premier contrat de 4 ans dans la Marine Nationale.

Pour en savoir plus
www.devenirmarin.fr
ou

Centre d'information et de recrutement des forces armées MARINE de Metz
Caserne Ney – Place de la République
1, rue du Maréchal Lyautey
BP 80015 – 57044 Metz Cedex 1
Tél : 03.87.74.45.70

Bureau ouvert au public du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30 sans interruption



COLLECTE SELECTIVE

Acheter et consommer mieux
Logos et labels, que disent-ils?

Les logos ou déclarations écologiques concernent le produit que vous achetez, ou son emballage, ou même les deux. Ils vous renseignent généralement sur un aspect environnemental particulier, spécifique d'une étape du cycle de vie : l'emballage est recyclable, le produit est biodégradable, sa consommation d'énergie est faible...

Mais ils peuvent aussi indiquer que le souci de préserver au mieux l'environnement a été pris en compte pour les différents impacts et sur l'ensemble du cycle de vie du produit. C'est le meilleur des cas : on est ainsi assuré qu'une amélioration isolée n'a pas de répercussions négatives par ailleurs.

Les écolabels officiels sont conçus sur ce modèle.

Les écolabels officiels, la double garantie. Mis en place par les pouvoirs publics, ils vous garantissent à la fois la qualité d'usage d'un produit et ses caractéristiques écologiques.

En France, l'AFNOR CERTIFICATION en délivre deux, à la demande des industriels intéressés : l'écolabel français (marque NF Environnement) et l'écolabel européen.

Pour obtenir un écolabel, les produits doivent être conformes aux critères d'écolabellisation, spécifiques à chaque catégorie de produits. Ils prennent en compte le cycle de vie du produit et différents types d'impacts environnementaux. Le respect des critères est certifié par un contrôle indépendant.

Des produits de grande consommation sont déjà écolabellisés et chaque année, de nouvelles catégories viennent s'ajouter à la liste. En faisant savoir à vos commerçants que vous êtes demandeur, l'offre augmentera encore progressivement.

Les écolabels officiels sont révisés tous les trois ans pour tenir compte des progrès technologiques.

Pour obtenir la liste complète et actualisée des produits écolabellisés :
www.marque-nf.com ou écrivez à certification@afnor.fr

PARCELLES A VENDRE

- 2 parcelles viabilisées (996 m² et 1110 m²) au Lotissement du Vieux Moulin à Vent (route de Damvillers) au prix de 38 € le m² sont disponibles immédiatement.
- 11 nouvelles parcelles viabilisées au futur Lotissement de Riéwillers (rue du Colonel Autun) seront livrables mi 2010.

Renseignements et plans consultables en Mairie
03.29.87.10.35

RETENEZ CETTE DATE

**Le goûter des anciens aura lieu à la Salle des Fêtes le
Dimanche 14 février 2010 à 14 heures 30**

Si vous avez plus de 65 ans,
n'oubliez pas de vous inscrire en Mairie,

Cela concerne aussi les personnes souffrantes
qui ne pourront pas se déplacer

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

- ⇒ Mardi, de 14h à 17h
- ⇒ Mercredi, de 14h à 17h
- ⇒ Vendredi, de 14h à 17h
- ⇒ Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ⇒ Dimanche de 9h à 13h



Tous les particuliers et petits professionnels du Pays d'Etain peuvent déposer à la déchetterie leurs lampes usagées afin qu'elles soient recyclées.

Les types d'ampoules acceptés sont : les tubes fluorescents (néon), les fluos-compactes (basse consommation), les sodiums basse et haute pression, les iodures métalliques, à vapeur de mercure, à led, à **l'exception des ampoules à filament** (ampoules classiques)



LES MATÉRIAUX RECYCLÉS	
VERRE	88%
MÉTAUX	5%
AUTRES	4%
POUDRES FLUORESCENTES	3%
MERCURE	0,005%

COLLECTE SELECTIVE DEFI POUR LA TERRE

Un déchet, c'est ...ce qui est cassé, ce qui ne te sert plus à rien, ce dont tu veux te débarrasser, ce dont tu ne peux rien faire, ce qui ne sert plus à personne, tout ce que tu mets à la poubelle. Attention !

Ce qui pour toi, ne sert plus à rien, peut cependant encore servir à quelque chose...

- ◆ Avec une boîte de céréales vide, on peut fabriquer de la pâte à papier....
- ◆ Un trognon de pomme, en se décomposant, peut servir à faire du compost pour enrichir le sol... Pense à ton jardin ou à tes pots de fleurs.
- ◆ Une bouteille en plastique peut se transformer en tuyau ou bien en pull polaire une fois recyclée. Par exemple.
- ◆ Une bouteille de verre refondue, permet de fabriquer de nouvelles bouteilles... c'est le recyclage!

Pour recycler, il faut trier...

Mettre dans différents poubelles les emballages (en métal, en plastique...), les déchets qui peuvent se décomposer (organique), les bouteilles ou les pots en verre, et enfin ce qu'on ne recycle pas.

Le savais-tu ?

Si, au lieu de les mettre dans une poubelle, on abandonne les déchets dans la nature, ils vont mettre très longtemps à disparaître totalement.

- ◆ 3 mois pour les mouchoirs en papier et les cigarettes sans filtre
- ◆ 6 mois pour les pelures de fruits et les allumettes
- ◆ 1 an pour les journaux et filtres de cigarettes
- ◆ 5 ans pour les chewing-gums
- ◆ Jusqu'à 100 ans pour les boîtes d'aluminium et les briquets en plastique
- ◆ 1000 ans pour du polystyrène et des cartes téléphoniques
- ◆ 4000 ans pour tout ce qui est verre!

Les poubelles, qu'en fait-on?

Aujourd'hui, il existe trois possibilités pour les déchets :

- ◆ Le recyclage : on récupère les déchets pour fabriquer de nouveaux objets et du compost. Et si ce n'est pas possible :
- ◆ L'incinération : les déchets sont brûlés dans des usines spéciales.
- ◆ La décharge : les déchets sont enfouis dans des lieux spécialement étudiés et contrôlés.

L'objectif est de ne mettre dans les décharges que le minimum de déchets, ceux qu'on ne peut absolument pas traiter autrement.

Aujourd'hui, on n'a plus le droit de déposer des déchets n'importe où, on a constaté que cela pouvait être très polluant et dangereux pour la santé.

UN PEU D'HISTOIRE

LES CARRIERES D'ETAIN

La zone qui s'étend du Nord-Ouest à l'Est de notre ville présente une topographie assez singulière et ne manque pas de susciter un certain étonnement chez le promeneur attentif.

Rappelons que la ville se situe sur un terrain incliné partant de la rivière Orne, à la cote de niveau 200 environ, et atteignant, aux habitations les plus orientales des *Cités Patton*, la cote de niveau 220 environ.

Ce plan incliné est loin de présenter une planéité uniforme, car si nous prenons la peine de parcourir le terrain, nous découvrons qu'il est particulièrement accidenté. Ce ne sont que creux, talus plus ou moins abrupts et même verticaux, soutenus par des murs de pierre sèche quelquefois d'une hauteur importante.

La ville, à notre connaissance, ne possède pas de plan à grande échelle comportant l'altimétrie, c'est-à-dire un réseau étendu et dense de points de niveau. A ce sujet, rappelons que le plan cadastral ne représente la ville qu'en planimétrie donc sans cotes de niveau.

Malgré tout, il est cependant possible de présenter certaines hypothèses en ce qui concerne l'allure accidentée de cette partie de la ville. N'oublions pas que notre ville a été fondée sur une dalle calcaire très épaisse, que les géologues appellent "*Dalle d'Etain*".

Des auteurs du siècle dernier, comme Buvignier de Verdun, ont signalé, dans leurs ouvrages, que la Dalle d'Etain présentait des bancs de pierre de très bonne qualité. Il est donc évident que ce terrain à l'aspect mouvementé, qui nous intéresse aujourd'hui, est le témoin d'exploitations en carrières ouvertes à des périodes différentes et plus ou moins lointaines dans le temps.

Nous considérons une zone qui s'étend depuis les environs de la Maison de Retraite jusqu'aux "creux" situés à gauche de la Rue du Colonel Autun, et du pré situé en face de la Ferme Visat, appelé d'ailleurs "*La Petite Carrière*", jusqu'à la plate-forme où se trouve l'Ecomarché.

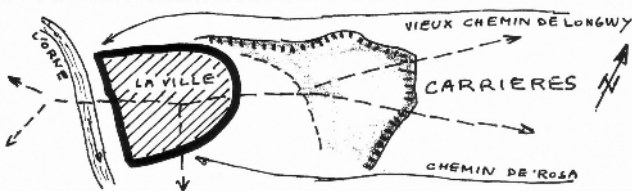
Notre hypothèse est la suivante : Quand les habitants d'Etain, au XIe siècle environ, ont décidé d'entourer leur ville d'une muraille, ils ne sont pas allés chercher la pierre au diable-vauvert. Ils l'avaient "sous la main".

La dalle calcaire, en effet, est en "amont-pendage", c'est-à-dire que depuis la ville la couche monte vers le Nord-Est, et pouvait donc être attaquée facilement en butte.

La muraille se développait sur une longueur de 1200 mètres environ, selon une partie rectiligne parallèle à l'Orne et une partie en courbe affectant la forme d'une demie ellipse quasi-parfaite.

Nous estimons qu'au moins 30 000 m³ de pierre de taille et de moëllons de remplissage furent nécessaires à la construction de la muraille, peut-être de l'Eglise et des bâtiments communaux.

Mais, nous objecterez-vous qu'il n'était pas possible d'ouvrir une carrière là où passent les routes de Longwy et de Rouvres. A cette époque, les routes en question n'existaient pas. Nous avons découvert, récemment, qu'à la fin du XIXe siècle, le prolongement du Chemin du Point du Jour, qui se perd dans les champs au bout de quelques dizaines de mètres, était appelé "*Vieux chemin de Longwy*". Il est possible d'imaginer que ce chemin gagnait la *Porte à la Vaux*, par les rues actuelles de Lorraine et du Colonel Jacquot.



De l'autre côté de la carrière, le Chemin de Rosa, qui se perd également dans les champs, menait à Rouvres. Ainsi, la carrière, en exploitation était encadrée par le *Vieux Chemin de Longwy* et par le Chemin de Rosa.

Au cours des siècles suivants, la carrière a été progressivement et partiellement remblayée et comme le montre la carte de NAUDIN, qui date du XVIIIe siècle, la route de Longwy avait été créée selon son tracé actuel. Par contre, le Chemin de Rosa menait toujours à Rouvres et au moulin à vent qui se trouvait au sommet de la côte, à la cote 227.

Signalons, aussi, qu'il y eut à Etain, des tuileries et des fours à chaux, dont le dernier, appartenant aux LEROUGE, ancêtres de Monsieur René Lambert, a été en activité jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Etain d'Hier à Aujourd'hui

RAVALEMENT DE FACADES

Il est possible d'obtenir une subvention pour le ravalement des façades effectuée par une entreprise.

Etablir un devis et le transmettre avec votre demande écrite à la Codecom Allée du Champ de Foire. Joindre également une copie de la déclaration préalable.

ECHOS DU CONSEIL GENERAL

Séance du Conseil Général du 17 décembre 2009

Vœu d'urgence de Jean PICART au nom des élus de gauche en faveur du maintien des effectifs et des brigades de gendarmerie

Je partage naturellement le vœu d'Alain VERNEAU sur la menace de suppression de **dix postes de gendarmes** à la Communauté de brigades de COMMERCY.

Cette menace s'inscrit pleinement dans le démantèlement en cours de nos services publics.

Je vous rappelle le vœu que j'ai déposé le 15 décembre 2007 sur la suppression de postes ou de services publics en Meuse. Comme notre collègue, Yves PELTIER, j'évoquais l'avenir de nos gendarmeries : je vous rappelle les réponses que nous avons eues. Elles étaient « rassurantes » ...

Or, deux ans plus tard, je suis en possession d'orientations nationales à « l'étude » relatives à la sécurité.

Premier constat, je cite « une dégradation de la performance sécuritaire est enregistrée depuis les mois de mars et avril 2009, tant dans la zone police que dans la zone gendarmerie qu'il s'agisse des crimes et délits ou des atteintes volontaires à l'intégrité physique » .

Deuxièmement : la **suppression de 4 000 postes de policiers** est programmée sur la période 2009/2011. Sur la même période, **il est prévu de supprimer 3 000 postes de gendarmes**.

Troisièmement : en 2009, la seule présence Française en Afghanistan a un coût de **16,1 millions d'euros**, rien que pour les forces de gendarmerie.

Pour quel objectif attendu ? il y a fort à parier que le résultat sera le même que pour les Soviétiques dans ce pays durant dix ans.

La Révision Générale des Politiques Publiques (R G P P) devrait regarder de près cet énorme coût qui me paraît inutile, avec de surcroît un risque non négligeable pour les gendarmes engagés, entraînant en corollaire une incidence financière conséquente pour l'Etat.

Quatrièmement : la gendarmerie se verrait supprimer sa mission de renseignement. Va-t-on rayer de la carte des brigades de gendarmerie départementale et des escadrons de gendarmerie mobile ?

C'est pourquoi, j'émet le vœu d'urgence d'une intervention énergique unanime de l'Assemblée Départementale afin d'éviter le pire pour la sécurité de nos concitoyens.

Vœu d'urgence de Jean PICART sur la nécessité de développer les parcs photovoltaïques

Grenelle de l'environnement et nécessité de s'engager dans le développement durable et la réduction des gaz à effet de serre : je reste sur ma faim.

Jugez vous-mêmes : en contact avec un investisseur de parcs photovoltaïques, je me suis naturellement adressé au 3ème

R.H.C., notre base d'hélicoptères dont la superficie est de près de 450 hectares. Réponse du chef de corps, je cite : « il s'avère que le potentiel foncier ayant les caractéristiques demandées existe sur la base d'Étain Rouvres » ; « D'autre part, l'étude préalable effectuée sur d'autres bases de l'Armée de l'air envisageant un tel projet, nous permet de dire que la sécurité des vols n'est pas engagée, c'est pourquoi, **je transmets avec un avis favorable votre dossier à mon Etat Major afin qu'il étudie la faisabilité d'accueillir une centrale solaire et se prononce ainsi de façon officielle** » .

Réponse du chef de corps d'Armée gouverneur militaire de Metz et commandant la région terre Nord-Est : « J'ai l'honneur de vous faire connaître que le ministère de la défense a élaboré un plan d'action de façon à s'adapter aux enjeux environnementaux. Parmi les orientations, l'armée de terre a privilégié les projets d'installation de panneaux sur toitures au détriment des fermes photovoltaïques » .

« En conséquence, le projet qui vous intéresse n'est pas compatible avec les orientations de l'Armée de terre et donc la base de Rouvres ne pourra accueillir ce » futur parc solaire » .

Je vous précise d'autre part que la société M 3 P Solar et Q-Cells s'adresse aujourd'hui à Monsieur le Préfet de Région pour lui présenter un projet global de cinq parcs solaires en Lorraine dont celui d'Étain-Rouvres. Le budget de ce projet global est d'environ 580 millions d'euros sur trois ou quatre ans de construction. La phase chantier prévoit environ 300 emplois et de 20 à 30 emplois permanents durant la période ultérieure de 20 ans de production.

« Lorraine Solaire » confirme la possibilité d'installer en Lorraine une usine de panneaux solaires porteuse de 50 à 60 emplois.

Il ne faut pas laisser passer cette chance pour la Lorraine et la Meuse.

Dernier élément : des exploitants familiaux étaient favorables à l'installation de parcs photovoltaïques sur leurs terres. Ces agriculteurs y voyaient un intérêt au moment où l'agriculture est particulièrement malmenée. Le revenu assuré était de 2000 euros à l'hectare. Malheureusement, ce projet est au point mort bien que la vocation des terres pastorales et agricoles soit maintenue.

Je croyais peut-être naïvement que nous pourrions avoir des résultats concrets dans ce domaine.

C'est pourquoi, je souhaite une intervention de l'assemblée départementale auprès du Ministre de l'environnement afin de rendre possible l'installation de parcs photovoltaïques sur les terrains militaires ou ceux des exploitants agricoles.

Jean PICART

L'AUTRE VISION POUR ETAIN

Nous présentons à tous nos vœux les plus sincères pour 2010

**Santé publique : attitude scandaleuse face au problème de l'eau.
Pas d'eau potable en ville haute depuis le 27 novembre !**

L'information s'avère insuffisante car elle n'a pas touché toutes les personnes concernées.

M. le Maire, qui ne semble pas mesurer la gravité du problème, ne s'est pas donné la peine de faire parvenir, dans chaque foyer concerné, un feuillet municipal comportant :

- Les résultats et commentaires des analyses d'eau.
- Un plan de la ville indiquant les quartiers où l'eau est potable.
- Les points d'eau potable gratuite mis à disposition par la ville.

Par ailleurs, il est impératif de distribuer de l'eau en bouteille aux enfants âgés de moins de 12 ans qui fréquentent la cantine du collège, tant que la situation n'est pas normalisée.

Le problème est grave ! Ce sont là des mesures à prendre en situation d'urgence.

A quand les travaux indispensables pour régler une fois pour toutes le problème de l'excès de fluor dans l'eau ?

De possibles économies

Nous avons proposé que des personnes en liberté conditionnelle, devant effectuer des travaux d'intérêt général, soient encadrées par la commune pour accomplir diverses tâches. Ainsi, par exemple, le ramassage des feuilles serait moins onéreux que l'utilisation d'un aspirateur à feuilles acheté 2 700 €.

Il nous semblait tout à fait logique et opportun que M. le Maire accède à notre demande.

Ce ne fut pas le cas ! **M. le Maire n'a pas entrepris les démarches nécessaires** auprès des instances judiciaires !

Des questions qui méritent réponses

- A quand la diffusion de la **programmation des spectacles et conférences publics à l'auditorium** ?

Après l'embauche, dès 2008, d'une personne chargée du tourisme et de la culture, faudrait-il encore procéder à une embauche supplémentaire ?...

Pour mémoire, 1 seul spectacle en 6 mois d'exploitation, le spectacle donné à l'occasion de l'inauguration.

- Qu'en est-il du **problème de facturation des compteurs d'eau** évoqué lors du conseil municipal du 9 novembre 2009 ?

DEMOCRATIE suite... suite...

Malgré nos diverses remarques, y compris dans le bulletin municipal, quant au mode de fonctionnement des commissions, M. le Maire continue à convoquer l'ensemble des membres pour les informer des décisions qu'il a déjà prises.

Aucune concertation, de la ratification !...

Exemple : Suite à l'intervention d'un membre de l'opposition, l'implantation des ralentisseurs aux Clairs Chênes devait faire l'objet d'une concertation. **Il n'en a rien été !**

M. le Maire, de son seul chef, a donné les instructions pour leur pose.

M. le Maire, l'homme aux 2 visages !

En ville, il est affable et jovial.

En réunion de conseil municipal, il offre un tout autre visage : il devient **irrespectueux, arrogant et il abuse de sa fonction.**

La présence de nombreux Stainois aux réunions du Conseil Municipal pourrait peut-être l'amener à un meilleur comportement. Sait-on jamais...

Bonne année à toutes et à tous.

Le 19 décembre 2009
Les élus de l'opposition

CALENDRIER DES FETES

ETAT CIVIL

JANVIER 2010

◆ Vendredi 15	Vœux aux Associations	Salle Fêtes
◆ Samedi 16	Tarot	Centre Social
	Assemblée générale Harmonie Stainoise	Local Harmonie
	Assemblée générale AFN	Salle Perquin
◆ Vendredi 22	Assemblée générale Echos Woëvre	Salle Perquin
◆ Samedi 23	Galette Rois Gymnastique Volontaire	Salle Brasse
	Assemblée générale ACPG	Salle Perquin
◆ dimanche 24	Spectacle organisé par Restos du Cœur	Salle Fêtes
◆ Samedi 30	Repas organisé par l'USEB	Salle Fêtes

FEVRIER 2010

◆ Vendredi 5	Assemblée générale EHA	Salle Druilhet
◆ Samedi 6	Soirée Oxygène	Salle Fêtes
◆ Samedi 13	Tarot	Centre Social
◆ Dimanche 14	Goûter des Anciens	Salle Fêtes
◆ Vendredi 19	Plasmaphérèse 8h45-11h45 et 14h30-18h45	Salle Fêtes
◆ Samedi 27	Repas organisé par Team Performance	Salle Fêtes

MARS 2010

◆ Samedi 6	Repas Mon Village, Mon Ecole	Salle Fêtes
◆ Dimanche 7	Journée de la femme	Salle fêtes
◆ Samedi 13	Tarot	Centre Social
◆ 10.13.14	Challenge des écoles de tir AGS	Stand de Tir
◆ Dimanche 14	Elections régionales	Salles Fêtes
		Salle Brasse
◆ Samedi 20	Merci TELETHON	La Halle
	Concert de Printemps du CEMDO	Salle des Fêtes
◆ Dimanche 21	Elections régionales	Salles Fêtes
		Salle Brasse
◆ Samedi 27	Soirée Cabaret Villages, cultures...	Salle Fêtes
◆ Samedi 27 ou		
Dimanche 28	Théâtre pour enfants	La Halle

AVRIL 2010

◆ Samedi 17	Repas du RASS	Salle Fêtes
◆ Vendredi 23	Don du sang 15h30 - 19h	Salle Fêtes
◆ Samedi 24	Championnat pétanque "séniors"	Champ de Foire
◆ Dimanche 25	Championnat pétanque "féminines"	Champ de Foire
	Journée Nationale des déportés	
◆ Mardi 27	Théâtre enfants du CEMDO	La Halle
◆ Vendredi 30	Assemblée générale Centre Social	Centre Social



NAISSANCES

- * MICHELAT Erwan le 1er septembre à VERDUN
- * MOLLARD Cléa le 6 septembre à VERDUN
- * GANNEVALLE Solène le 9 septembre à VERDUN
- * COURCOL Camille le 9 septembre à VERDUN
- * FURNON Nathanaël le 17 septembre à VERDUN
- * GUEYDON Enzo le 18 septembre à VERDUN
- * CHENILLE Cassandra le 22 septembre à VERDUN
- * KRAWCZYK Maëly le 6 octobre à VERDUN
- * SIMON Lindsay le 12 novembre à VERDUN
- * ROSSIGNON Téoman le 16 novembre à VERDUN
- * BERGER Maëva le 23 novembre à VERDUN
- * BERAUD Emma le 29 novembre à VERDUN
- * KLEINE - - PASTOR Gabrielle le 29 novembre à VERDUN
- *



MARIAGES

- * TOSSIN Mikaël / FABE Emilie le 12 septembre
- * IORI Lionel / LUCAS Audrey le 24 octobre



DECES

- * GERARDIN/PIERRÉ Jeanne le 10 septembre à VERDUN
- * FRANCOIS Raymond le 12 septembre à ETAIN
- * ROUYER Jean Louis le 26 septembre à ETAIN
- * HUG Louis le 2 novembre à ETAIN
- * GRADEL/FRANCOIS Marcelle le 31 octobre à VERDUN
- * ROYER Hubert le 2 novembre à ETAIN
- * GUIDER Jean-Marie le 6 novembre à ETAIN
- * PIETRZYK/MÉNARD Janine le 10 novembre à ETAIN
- * MONSEAU/BAUCHET Paulette le 14 novembre à VERDUN
- * LORENTZ/GILLANT Marie-Louise le 28 novembre à ETAIN
- * HENNEQUIN Pauline le 6 décembre à ETAIN
- * LAVINA Aimé le 9 décembre à ETAIN
- * TISSERAND/MICHEL Emilienne le 09/12/2009 à VERDUN
- * THURIOT/LAMBOTIN Renée le 10/12/2009 à VERDUN
- * BRANDANI Claude le 11/12/2009 à VERDUN



Inauguration de l'espace muséographique Petitcollin au Centre Culturel et Touristique d'Etain le 19.09.2009



Visite de l'église et explications fournies lors des Journées du Patrimoine, en septembre



La ville a soutenu les producteurs laitiers. Distribution gratuite le 20.09.2009



Le repas des anciens en octobre est toujours apprécié



Election du Maire du CMJ le 9.11.2009 : Thibaut BANTQUIN fut élu Maire et Andréa BERTIN son adjointe



Cérémonie du 11 novembre



Fête de la Sainte Cécile, le 22.11.2009

Week end du sport en famille au Bois de Tilly
Une journée appréciée de tous, petits et grands.



Mentions Légales :

Directeur de publication : Jean PICART,
Responsable communication : Thierry MINARIE
Frappé, mise en page et édition par les services municipaux
Articles publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Mairie d'ETAIN

Place J.Baptiste Rouillon, BP32, 55400 ETAIN
☎ 03.29.87.10.35 - 📠 03.29.87.17.02
✉ mairie@ville-etain.fr
Internet : www.ville-etain.fr